

Mémoire

présenté à la

Commission de la Capitale nationale du Québec

dans le cadre de la

consultation publique

intitulée

Redonner le fleuve au Québécois

portant sur

**La mise en valeur du littoral nord du fleuve Saint-Laurent entre les ponts de
Québec et Pierre-Laporte, à l'ouest, et la Place-Royale, à l'est.**

Novembre 2000



CANOT À GLACE

31 St-Stanislas app. 2, Québec QC G1R 4H2

<http://www.yachting.qc.ca/canotaglace>

accgq@videotron.ca

Président : Steeve Bélanger, 418.694.4433

L'organisme

L'Association des coureurs en canot à glace du Québec (ACCGQ) est un organisme à but non lucratif légalement constitué le 22 juin 1984 sous l'empire de la *Loi sur les compagnies*, partie III (no matricule IGIFQ : 1149152705). L'ACCGQ, dont la mission est de « Servir les besoins communs des équipes de canot à glace du Québec, au moindre coût, pour la promotion et l'avancement de ce sport. », regroupe actuellement 91 membres en règle sur les 170 pratiquants recensés de ce sport, répartis en 22 équipes environ (capitaine, équipage et substituts). Les équipes sont masculines, mixtes et féminines, cette dernière catégorie comptant présentement quatre équipes.

L'activité

« Le pont de la Pointe-Lévis avait pris à vive et fine glace pendant la nuit ; mais les canotiers l'avaient néanmoins traversé avec leurs canots en l'endommageant un peu. »

c. 1800—Philippe-Aubert de Gaspé, *Les Anciens Canadiens* ;
Notes et éclaircissements, Ch 1 b), p. 293 ; 1863.

La pratique du canot à glace remonte aux premiers temps de la colonie. Enraciné dans la région de la Capitale nationale et les îles du Saint-Laurent vers l'aval, on peut proprement parler d'un patrimoine régional et d'un savoir-faire dont on a trouvé aucun équivalent ailleurs dans le monde, chez les Scandinaves ou les Slaves, par exemples. Jadis par nécessité et aujourd'hui par plaisir, les coureurs en canot à glace occupent et animent le fleuve devant Québec douze mois par année. Tour à tour plaisanciers, gardiens d'un folklore et athlètes de haut niveau, les coureurs en canot à glace font du front fluvial de la Capitale nationale leur aire de jeu et d'entraînement tout en gardant bien en vie une tradition intimement liée à l'histoire de Québec.

La présence des équipes de canot à glace sur le fleuve a permis le sauvetage d'au moins une vie humaine dans la dernière décennie et leur connaissance intime du milieu a été sollicitée aux fins de recherches scientifiques (étude sur la formation des glaces), d'opérations municipales (pose d'épouvantails à goélands) et de recherche et sauvetage (récupération de corps). Le cœur des activités des coureurs en canot à glace reste le circuit des courses d'hiver, dont la célèbre Course en canot à glace du Carnaval, pilier de ce festival populaire et attrait touristique de renom international. Notons en outre qu'une entreprise privée, le *Mythe des glaces*, offrait jusqu'à récemment un produit touristique inédit sous forme de balades et pique-niques sur les glaces devant Québec.

Les rapports des coureurs en canot à glace avec les institutions du milieu, dont principalement le Port de Québec mais aussi la Garde côtière et la Marina de Sillery, par exemples, sont excellentes si on en juge par la collaboration de ces intervenants aux différentes activités des canotiers tout au long de l'année.

Les préoccupations

Le ministre responsable de la région de la Capitale nationale, monsieur Paul Bégin, aurait exprimé son intérêt pour les idées, attentes, vision et recommandations de la population et des organismes quant à l'aménagement du littoral du fleuve Saint-Laurent. L'ACCGQ souhaite se prévaloir de cette invitation en exprimant ses préoccupations par le biais de la présente consultation publique.

La principale préoccupation des coureurs en canot à glace du Québec quant au littoral nord du fleuve Saint-Laurent entre les ponts et la Place-Royale se résume à la facilité de l'accès en toute saison. Été comme hiver, les pratiquants du canot à glace manipulent leurs embarcations (8 à 9 m, 120 à 140 kg) dans des manœuvres de mise à l'eau rendues délicates par la nécessité d'éviter toute rayure à la coque en fibre de verre qui affecterait ensuite la glisse du canot sur les glaces. Les accès vers le fleuve doivent être conçus de manière à faciliter, été comme hiver, le stationnement des automobiles des athlètes et de leur remorque de même que prévoir des descentes graduelles et à surfaces antidérapantes. L'ACCGQ met son expertise à la disposition du maître d'ouvrage en vue de l'aménagement des accès au fleuve pour les petites embarcations non motorisées, et en particulier pour l'utilisation quatre saisons de ces accès.

L'exemple du nouvel accès au fleuve aménagé à l'intersection de la côte de l'Église et du boulevard Champlain nous servira ici d'exemple. Noble et efficace réalisation que ce premier accès public officiel au plan d'eau fluvial, avec ses deux escaliers en pierres menant à la berge, il demeure que le site présente quelques exemples d'aménagements déficients ou à éviter si une des finalités recherchées est aussi de faciliter la pratique d'une activité athlétique, patrimoniale et touristique spécifique à la région de la capitale nationale, soit le canot à glace. En effet, l'absence d'une aire de stationnement à proximité de ce site—que nous citons ici uniquement à titre d'exemple et sans chercher à le dénigrer—porte les canotiers ou bien à se stationner sur l'accotement, ou bien à se stationner sur le chemin du Foulon et à revenir vers le fleuve la remorque à la main, ce qui implique une manœuvre de traverse du boulevard Champlain qu'il serait, tout compte fait, préférable d'éviter. Une fois rendu sur le site, la descente du canot vers le fleuve est facilitée par la présence des escaliers, si l'on compare à ce qui s'y trouvait il y a quelques années. La descente reste cependant périlleuse par la nature dérapante de la pierre en hiver de même que par la hauteur des marches et leur caractère à arrêtes, qui obligent à porter le lourd canot à bout de bras et à risquer à tout instant de provoquer une longue rayure sous la coque. L'alternative est de porter le canot à l'épaule, ce qui n'est ni toujours aisé, ni toujours pratique puisqu'impliquant des aller-retour qu'il serait au reste plutôt simple à éviter par une planification et un aménagement plus agréable de la descente.

Pour tout accès au fleuve aménagé pour les plaisanciers dans le secteur étudié, l'ACCGQ offre son expertise et exhorte à la considération des glaces et de leur comportement (impliquant courants et marées) et impact sur la qualité de la descente et de la mise à l'eau en hiver. Il en va de l'accessibilité douze mois par année des aménagements que comptera réaliser le maître d'ouvrage des projets au littoral nord du fleuve Saint-Laurent.

En outre, et en s'accordant quelque indulgence, l'accueil et le soutien aux canotiers de la région pourront toujours être bonifiés d'après les bonnes grâces d'instances publiques qui prévoient la réalisation d'aménagements propre à faciliter la pratique du canot à glace dans le secteur à l'étude. Ces considérations peuvent se résumer à la simple consultation de l'ACCGQ pour fin de bonification lors de l'aménagement d'accès nouveaux. Il peut s'agir de projets aussi simples que la réalisation d'aires extérieures, préférablement hors de vue ou autrement sûr, pour le rangement sur chevalets des canots à glace tout à côté des descentes—comme c'est la pratique aux battures de Beauport, entre l'estuaire de la rivière Saint-Charles et la baie de Beauport. On souhaitera peut-être élaborer davantage en recyclant ou en aménageant, par exemple, quelque petit local chauffé sur le modèle des « cabanes des débardeurs » parsemées sur les terrains portuaires et dont les canotiers sont des habitués pour s'y changer, ou en ouvrant même l'accès à quelque hangar chauffé pour le cirage des canots.

Les équipes de canot à glace de la région qui adopteront comme base de départ pour leurs entraînements le secteur du littoral à l'étude—à la façon qu'ils ont aujourd'hui adopté la zone portuaire entre l'estuaire et la baie—deviendront du même coup de spectaculaires animateurs humains d'un décor hivernal grandiose offert aux visiteurs étrangers dès leur arrivé au fleuve vis à vis les ponts.

Précis

La pratique du canot à glace anime le fleuve devant Québec depuis des temps immémoriaux. Les coureurs en canot à glace contemporains, hommes et femmes québécois, occupent le fleuve et y assurent une présence à ras d'eau à l'année, se font gardiens d'une tradition et d'un savoir-faire unique au monde et génèrent un produit touristique et athlétique de haute qualité et à fort potentiel de développement.

Il est de l'intérêt de la région de la capitale nationale d'être fière de ses canotiers et de leur faciliter conséquemment l'accès à des aires d'entraînement, dont le littoral nord du fleuve entre les ponts et la Place-Royale. Les accès aménagés qui tiennent compte des canots à glace et autres sportifs et plaisanciers non motorisés doivent considérer les conditions saisonnières fort variables et doivent, bien entendu, faciliter l'accès au fleuve pour les coureurs en canot à glace durant les mois d'hiver. D'autres aménagements, à degrés variés de complexité, peuvent faciliter et soutenir la pratique du canot à glace et attirer les équipages à l'entraînement dans ce secteur, animant ainsi d'une façon digne, dynamique et distinctive le paysage du parcours protocolaire vers la capitale nationale, vitrine du Québec d'hier et d'aujourd'hui.